

Syndicats agricoles nivernais et le rôle rempli par eux dans le fonctionnement de ces Syndicats.

« Pie X, après nous avoir écouté attentivement et avec le plus bienveillant intérêt, nous a répondu, en souriant, mais en termes très formels, que sa pensée, dans la teneur du Décret, avait été uniquement de défendre au clergé toute immixtion, toute ingérence et responsabilité dans les questions *financières*; que nos prêtres du diocèse de Nevers étaient non seulement autorisés à continuer de remplir leurs fonctions de secrétaires, mais qu'il les exhortait vivement à redoubler de zèle et d'énergie inlassable pour que les associations agricoles dont ils s'occupent déjà avec succès deviennent encore plus nombreuses, plus prospères et plus fécondes en bons résultats.

« Nous sommes heureux de transmettre à nos chers curés cette réponse authentique et expresse de Pie X. Nous joignons nos instances à celles du Pape et nous leur demandons — tout en évitant avec soin de ne jamais assumer de fonctions ou de responsabilités financières — de ne rien négliger pour exercer cette forme d'apostolat si nécessaire dans notre région et si recommandée par les œuvres sociales. »



Historique du culte eucharistique au Saguenay



ÉTAT ACTUEL DU CULTE EUCHARISTIQUE DANS LE DIOCÈSE DE CHICOUTIMI

(Suite et fin.)

Nous aurions beaucoup à dire des institutions religieuses diocésaines, mais ce rapport est déjà trop long, et bon gré mal gré nous devons abréger.

Le Séminaire de la Sainte-Famille compte 260 élèves. Le fondateur de cette maison, Mgr D. Racine, premier évêque de Chicoutimi, ses successeurs sur le trône épiscopal, NN. SS. Bégin et Labrecque, hommes très pieux, serviteurs très fidèles et assidus de Jésus-Hostie, ont eu à cœur d'y faire fleurir avant tout la piété. On peut dire que la communion fréquente y fut toujours en très grand honneur. Pour être exact, toutefois, nous devons ajouter qu'elle ne devint générale que petit à